

Synthèse du rapport IMPACT-Occitanie

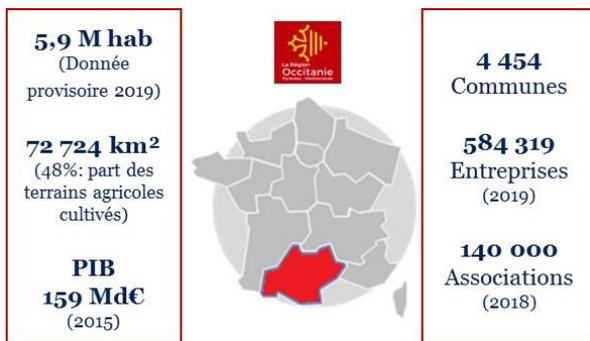


A l'occasion du Forum Régional des Associations le 21 novembre 2019, l'Observatoire des partenariats publie le rapport IMPACT-Occitanie : quelles sont les fragilités de ce territoire, comment sont-elles perçues par les citoyens, entreprises et associations ? Quels sont les domaines où les alliances multi acteurs sont nécessaires ? Quelles en sont les pratiques ? Le présent document vous en propose une synthèse.

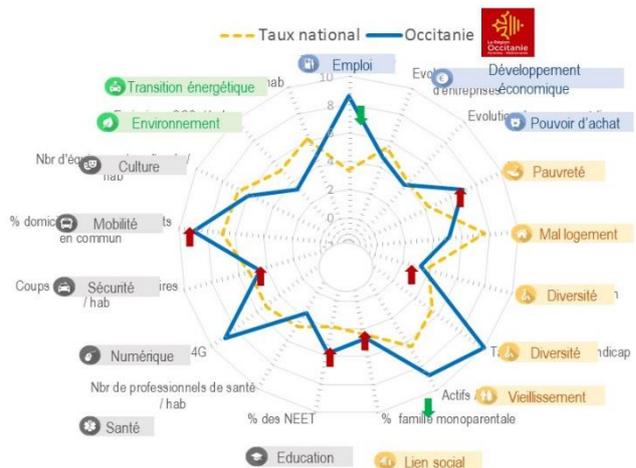
Les fragilités en Occitanie

Le profil et les indices de fragilité de la région

Les données-clés du profil :



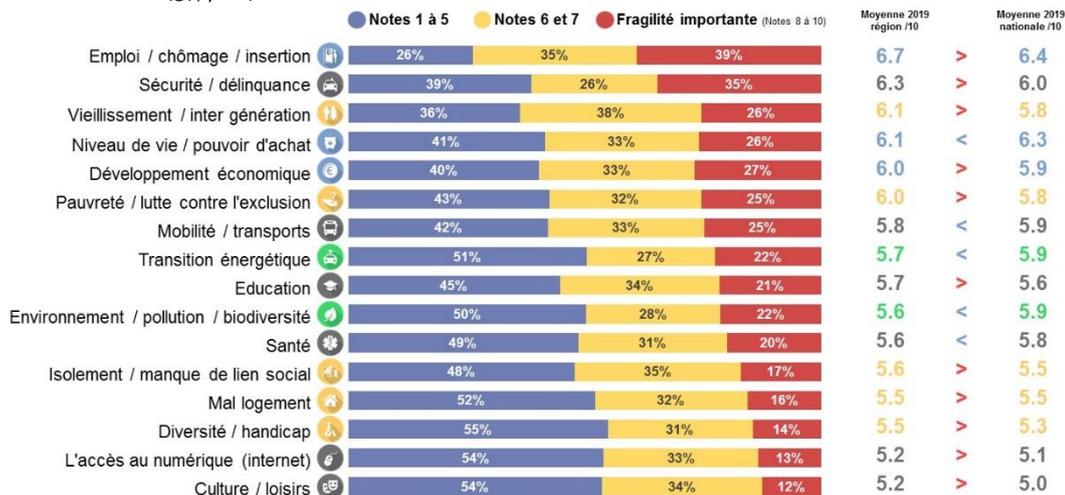
Vision systémique des indicateurs de fragilité



Les indices de fragilités s'avèrent **globalement plus forts que la moyenne nationale avec une sensibilité particulière sur le numérique et la mobilité.**

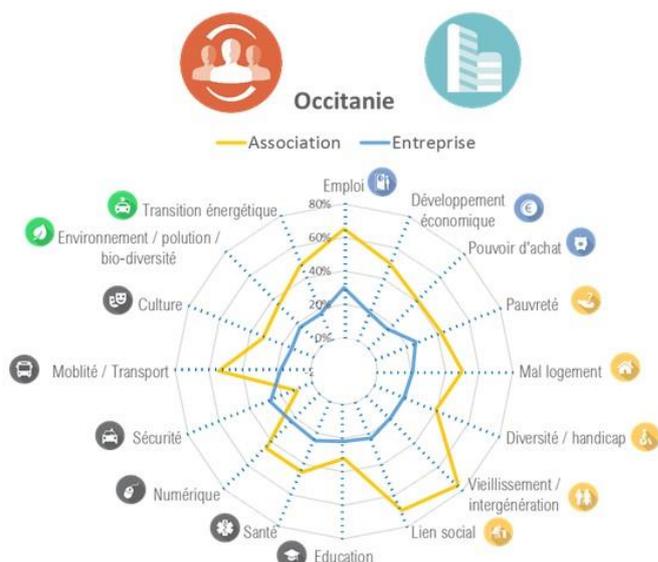
La perception des fragilités par les habitants d'Occitanie

L'**emploi** (6,7/10), la **sécurité** (6,3/10), le **niveau de vie** et le **vieillesse** (6,1/10) sont les priorités territoriales, suivis du développement économique et pauvreté (6/10), de la mobilité (5,8/10), la transition énergétique et éducation (5,7/10).



Des fragilités qui se creusent sur certains domaines par rapport à 2015. Les **habitants d'Occitanie** considèrent qu'il est **difficile de faire l'impasse du développement économique pour réduire les fragilités** : 46% jugent impossible de séparer les deux, 28% possible et 26% ne se prononcent pas. Ils sont plus catégoriques qu'au niveau national.

La perception des fragilités par les associations et entreprises d'Occitanie



Source : Etude Comisis, janvier 2017 pour l'Observatoire des partenariats – région Occitanie

Comme les habitants, les associations et entreprises d'Occitanie perçoivent en premier les **enjeux économiques et sociétaux**.

Si les associations perçoivent un niveau de fragilité plus élevé, il est à souligner que les fragilités s'entrechoquent de plus en plus. Cela nécessite une approche systémique des défis locaux, et non pas seulement une réponse fragilité par fragilité.

Le « devoir d'alliances »

De nouvelles alliances pour réduire ces fragilités et créer de nouveaux moteurs de développement économique durable

Un « devoir d'alliances » perçu comme un impératif :

- **82% des citoyens occitans** considèrent que **collectivités, entreprises et associations doivent travailler ensemble**.
- **Les acteurs du territoire partagent la nécessité de ces alliances**, car elles sont **source d'innovation pour répondre concrètement aux besoins**.

Les alliances, un levier d'innovation



Les domaines de coopération prioritaires

Pour les **habitants**, les domaines de coopérations prioritaires doivent se concentrer sur **l'emploi, le niveau de vie et la lutte contre la pauvreté**.

Côté organisations, les **associations, entreprises et institutions** s'accordent sur la nécessité d'agir ensemble sur la **dimension économique**.

4 dimensions	16 domaines de fragilité	OCCITANIE		NATIONAL	
		Associations	Entreprises	Associations	Entreprises
Economique	Emploi chômage insertion	3	1	1	1
	Développement économique	6	11	5	5
	Niveau de vie Pouvoir d'achat	11	15	7	3
Sociale	Pauvreté / lutte contre l'exclusion	10	3	4	2
	Mal logement	5	8	6	13
	Diversité / handicap	12	9	11	16
	Viellissement	1	10	2	6
	Isolement / lien social	2	5	3	11
Sociétale	Education	14	7	12	14
	Santé	8	4	8	7
	Sécurité / délinquance	9	6	14	9
	Mobilité / transports	16	2	16	4
	Accès au numérique	4	12	10	8
	Culture / loisirs	15	16	13	10
Environnementale	Environnement / pollution / bio diversité	13	14	15	15
	Transition énergétique	7	13	9	12

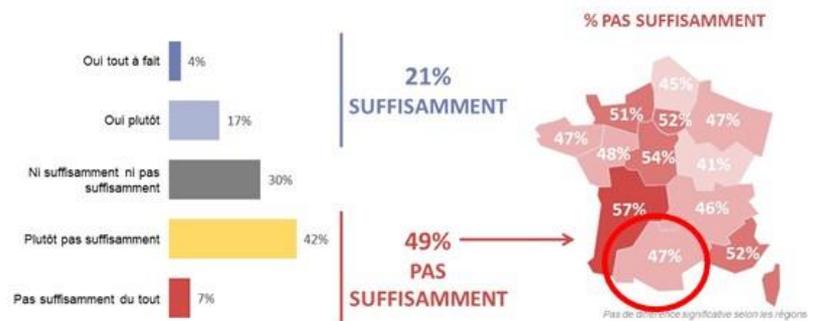
■ Priorités premières ■ Priorités faibles ■ Priorités moyennes

Les pratiques d'alliances en Occitanie

Des pratiques jugées insuffisantes par les habitants d'Occitanie

Une **confiance** des citoyens **relativement faible** quant à la « capacité effective » à faire alliances

Q9 : Et pensez-vous que les collectivités territoriales, entreprises et associations travaillent suffisamment ensemble pour réduire les fragilités ?
Base : Ensemble : 50,2 millions

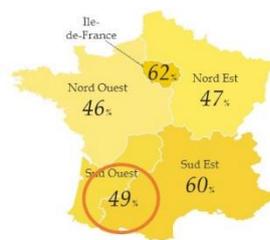


Basé sur millions : Ile de France : 8,3 | Grand-Est : 4,4 | Nouvelle-Aquitaine : 4,7 | Auvergne-Rhône-Alpes : 6,1 | Bourgogne-Franche-Comté : 2,2 | Bretagne : 2,8 | Centre-Val de Loire : 2,0 | Occitanie : 4,8 | Hauts de France : 4,1 | Normandie : 2,8 | Pays de la Loire : 2,9 | Provence-Alpes-Côte d'Azur : 4,0

... alors que les pratiques sont déjà à l'œuvre !



Taux de pratiques de partenariats en entreprises



Taux de pratiques de partenariats en associations employeuses

Des **pratiques** déjà **effectives** même si elles sont **moins développées** que dans les autres régions de France.

Une **diversité de modes de partenariats** notamment autour du mécénat, et des pratiques responsables.

Une dynamique d'alliances perçue par les maires

72% d'entre eux perçoivent des dynamiques de co-construction sur leur territoire même si elles sont en émergence.

L'Observatoire des partenariats

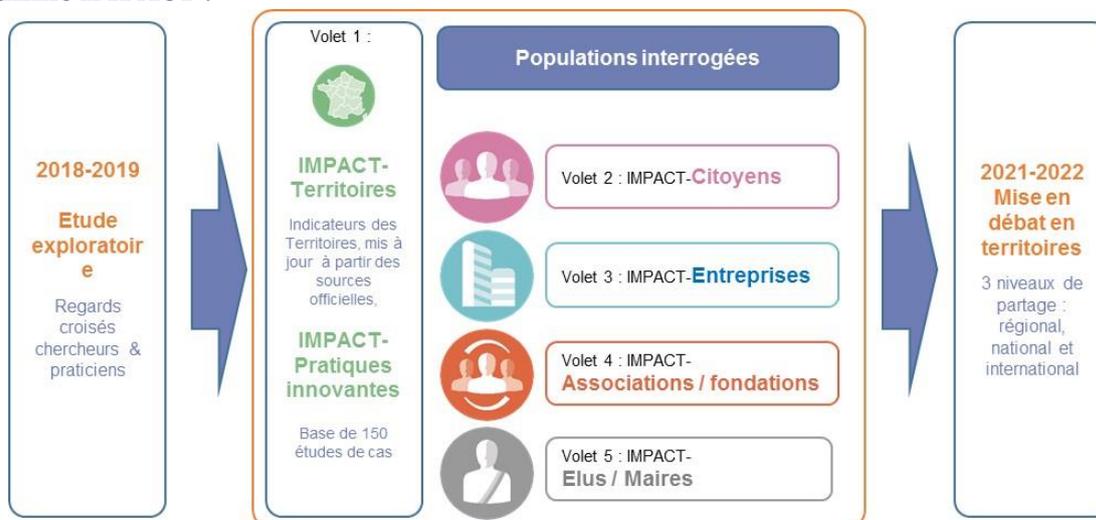
Créé en 2008 par la Caisse des Dépôts et Le RAMEAU, en partenariat avec le MEDEF et le Mouvement Associatif, l'**Observatoire des partenariats** a pour objectif de **qualifier les enjeux des relations partenariales**, d'identifier les pratiques innovantes et de suivre l'évolution des dynamiques d'alliances en France.

L'Observatoire des partenariats permet de **capturer les « signaux faibles »** et de **disposer d'études statistiques fiables sur les avancées du mouvement de co-construction en France**. Les plans quinquennaux permettent de mesurer la maturité collective grâce au regard croisé entre les citoyens, les élus, les dirigeants d'entreprise et les responsables associatifs. Les résultats mis en perspective sont ensuite mis en débat en territoires.

Les 3 programmes d'études – ARPEA, PHARE et IMPACT

- **ARPEA** (2008 - 2012) : établir un état des lieux des partenariats en France
- **PHARE** (2013 à 2017) : mieux comprendre les fragilités territoriales, et définir le rôle de la co-construction pour y répondre.
- **IMPACT** (2018-2022) : évaluer les impacts des alliances innovantes au service du bien commun

Programme IMPACT :



IMPACT-Occitanie :

Méthodologie détaillée dans le rapport IMPACT-Occitanie

Données utilisées : pour les indicateurs de fragilité (INSEE, CGET), pour les Citoyens / IMPACT-Citoyens (Oct. 2019), pour les entreprises, associations et maires / études PHARE (2013 – 2017). Une mise à jour de ces données est prévue dans le cadre du programme IMPACT en 2020.

Contact : Elodie Jullien – ejullien@lerameau.fr

Le rapport IMPACT-Occitanie a été réalisé par : En partenariat avec :

Le programme IMPACT est mené en partenariat avec la Caisse des Dépôts, l'Institut CDC pour la recherche, Le Groupe La Poste et Le RAMEAU.

